



## Instructions :

La présente section ne peut être remplie que par une autorité d'enregistrement locale (AEL) pour l'Outil GRIG-PE désignée. L'authentification est effectuée uniquement pour traiter la demande d'accès à l'Outil GRIG-PE.

Ne consignez que le type de document examiné. Ne consignez aucun autre renseignement (p. ex., numéro de compte). Ne faites pas de photocopies des documents examinés.

Une fois le formulaire rempli, classez-le en lieu sûr. Les formulaires Demande d'accès de l'utilisatrice ou de l'utilisateur de l'Outil GRIG-PE peuvent devoir être fournis au Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires sur demande (p. ex., lors d'une vérification).

## Section 1 : Détails sur le demandeur dont l'identité est authentifiée

Prénom du demandeur :

---

Nom de famille du demandeur :

---

## Section 2 : Documents examinés lors de la rencontre avec le demandeur

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous examinez les documents d'identification du demandeur afin de vous assurer qu'ils sont conformes aux exigences relatives aux documents acceptables. Voyez à la **section 5** une liste des documents acceptables pour l'authentification réalisée pour traiter la demande d'accès à l'Outil GRIG-PE. Pour tous les détails sur le processus d'authentification de l'identité du demandeur, consultez la Section D des *Exigences du Ministère à l'égard des autorités d'enregistrement locales (AEL) pour l'Outil GRIG-PE*.

### Documents principaux | exigés

**1. Quel était le document principal examiné lors du processus d'authentification?**

- Permis de conduire provincial     Carte-photo de l'Ontario     Passeport     Certificat de naissance canadien
- Autre – veuillez préciser : \_\_\_\_\_

**2. Le document principal contenait-il une photo du demandeur?**

- Oui – un document secondaire doit être examiné pour l'authentification (deux documents au total)
- Non – deux documents secondaires doivent être examinés pour l'authentification (trois documents au total) et l'un des documents secondaires doit contenir une photo du demandeur

**3. Le prénom et le nom de famille qui figurent sur le document principal correspondent-ils au prénom et au nom de famille du demandeur tels qu'indiqués ci-dessus?**

- Oui
- Non – Répondez à la question en 3b.

**3b. Le prénom est-il une variante courante du nom légal du demandeur (p. ex., Robert/Rob/Bob, Katherine/Kathy/Kate)?**

- Oui
- Non – Le document ne peut être accepté à des fins d'authentification.

**Documents secondaires | exigés**

**4. Quel était le document secondaire examiné lors du processus d'authentification?**

- Permis de conduire provincial     Carte-photo de l'Ontario     Passeport     Certificat de naissance canadien
- Carte d'identité d'employé(e)     Enregistrement d'un changement de nom légal
- Autre – veuillez préciser : \_\_\_\_\_

**5. Le prénom et le nom de famille qui figurent sur le document secondaire correspondent-ils au prénom et au nom de famille du demandeur tels qu'indiqués ci-dessus?**

- Oui
- Non – Répondez à la question en 5b.

**5b. Le prénom est-il une variante courante du nom légal du demandeur (p. ex., Robert/Rob/Bob, Katherine/Kathy/Kate)?**

- Oui
- Non – Le document ne peut être accepté à des fins d'authentification, à moins que l'un des documents secondaires fournis ne montre l'enregistrement d'un

**Formulaire Demande d'accès de l'utilisatrice ou de l'utilisateur de l'Outil GRIG-PE**  
**Authentification de l'identité du demandeur**

changement de nom légal accompagné d'une preuve d'utilisation au cours des 12 mois précédents ou d'une preuve du nom antérieur.

**Documents secondaires supplémentaires | exigés si la réponse à la question 2 est « Non »**

**6. Quel était le troisième document examiné lors du processus d'authentification?**

- Permis de conduire provincial     Carte-photo de l'Ontario     Passeport     Certificat de naissance canadien
- Carte d'identité d'employé(e)     Enregistrement d'un changement de nom légal
- Autre – veuillez préciser : \_\_\_\_\_

**7. Le prénom et le nom de famille qui figurent sur le document correspondent-ils au prénom et au nom de famille du demandeur tels qu'indiqués ci-dessus?**

- Oui
- Non – Répondez à la question en 7b.

**7b. Le prénom est-il une variante courante du nom légal du demandeur (p. ex., Robert/Rob/Bob, Katherine/Kathy/Kate)?**

- Oui – Aller à la Section 3.
- Non – Le document ne peut être accepté à des fins d'authentification, à moins que l'un des documents secondaires fournis ne montre l'enregistrement d'un changement de nom légal accompagné d'une preuve d'utilisation au cours des 12 mois précédents ou d'une preuve du nom antérieur.

**8. L'un des documents secondaires contenait-il une photo du demandeur?**

- Oui

Non – Le document ne peut être accepté à des fins d'authentification.

### Section 3 : Identificatif de connexion du compte d'utilisateur de l'Outil GRIG-PE

Si vous avez authentifié l'identité d'un demandeur en vertu de la Section 2, vous pouvez maintenant créer un identifiant de connexion du compte d'utilisateur de l'Outil GRIG-PE pour le demandeur.

Quels renseignements avez-vous saisis pour créer un compte d'utilisateur de l'Outil GRIG-PE pour le demandeur indiqué à la Section 1 ?

Nom d'utilisateur : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_

### Section 4 : Déclaration de l'AEL pour l'Outil GRIG-PE

Je confirme ce qui suit :

- Je suis désigné à l'heure actuelle en tant qu'autorité d'enregistrement locale pour l'Outil GRIG-PE.
- J'ai rencontré le demandeur susmentionné et vérifié son identité sur la base des documents énumérés.
- Tous les documents examinés étaient des documents originaux (pas des photocopies), signés (le cas échéant), non périmés et lisibles.
- Au moins un des documents examinés contenait une photo du demandeur.
- Je n'ai pas consigné d'autres renseignements sur les documents examinés que ceux qui sont demandés sur le présent formulaire.

Prénom de l'AEL pour l'Outil GRIG-PE :

\_\_\_\_\_

Nom de famille de l'AEL pour l'Outil GRIG-PE :

\_\_\_\_\_

Adresse courriel au travail de l'AEL pour l'Outil GRIG-PE :

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone au travail à dix chiffres de l'AEL pour l'Outil GRIG-PE :

\_\_\_\_\_, poste \_\_\_\_\_

**Formulaire Demande d'accès de l'utilisatrice ou de l'utilisateur de l'Outil GRIG-PE**  
**Authentification de l'identité du demandeur**

**Signature :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

## Section 5 : Documents acceptables aux fins de l'authentification pour la demande d'accès à l'Outil GRIG-PE

À des fins d'authentification, les documents fournis doivent être conformes aux exigences suivantes :

- Ils doivent être des documents originaux (pas des photocopies).
- Ils doivent être valides (c.-à-d. signés s'il y a lieu et non périmés).
- Ils doivent contenir le prénom **ET** le nom de famille du demandeur.
  - Remarque : Un écart n'est acceptable que si le prénom inclus est une variante courante du nom légal du demandeur de l'AEL (p. ex., Robert/Rob/Bob, Katherine/Kathy/Kate)
- Les renseignements fournis dans le document doivent être lisibles.

Documents d'identification principaux acceptables	Documents d'identification secondaires acceptables
Permis de conduire provincial (n'importe quel type, y compris la délivrance graduelle)	Un second document tiré de la liste des documents principaux acceptables
Carte-photo de l'Ontario	Carte d'identité d'employé(e) (doit contenir le nom de l'employeur qui a délivré la carte)
Passeport canadien ou passeport délivré par un autre pays	Documents d'immigration canadiens ( <i>sans photo</i> ), y compris les suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Visa d'immigrant et fiche relative au droit d'établissement</li> <li>• Confirmation de résidence permanente</li> <li>• Visa de résident permanent</li> <li>• Permis de travail</li> <li>• Permis de séjour temporaire</li> </ul>
Certificat de citoyenneté canadienne ou certificat de naturalisation (un document en papier ou une carte de plastique. Ne comprend PAS les documents à caractère commémoratif.)	Certificat délivré par un ministère ou un organisme gouvernemental (p. ex. un certificat de mariage, de divorce ou d'adoption)
Carte de résident permanent ( <i>c.-à-d. la carte avec une feuille d'érable</i> )	Document qui montre l'enregistrement d'un changement de nom légal accompagné d'une preuve d'utilisation au cours des 12 mois précédents ou d'une preuve du nom antérieur.
Certificat de statut d'Indien ou de Métis ( <i>seulement les cartes délivrées par le gouvernement fédéral</i> )	Document de police d'assurance ou de renouvellement d'une police d'assurance délivré au demandeur
Carte Nexus ( <i>laissez-passer transfrontalier express</i> )	Carte Plein air
Permis CANPASS ( <i>permis de passage à la frontière dans les régions éloignées</i> )	Facture de services publics
Certificat de naissance canadien	Hypothèque ou une convention de location ou de bail
Permis d'enregistrement des armes à feu	Carte d'identité d'étudiante ou d'étudiant
	Carte BYID (autrefois la carte de « l'âge de la majorité ») de la Régie des alcools de l'Ontario

**Formulaire Demande d'accès de l'utilisatrice ou de l'utilisateur de l'Outil GRIG-PE  
Authentification de l'identité du demandeur**